

RAPPORT D'ACTIVITE PORTANT SUR L'ANNEE 2017
De la COMMISSION de SURENDETTEMENT des PARTICULIERS
de SEINE-MARITIME

Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la Consommation¹

Préambule : la Commission de surendettement des particuliers de Seine-Maritime est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 25 reprises au cours de l'année sous revue.

principaux éléments relatifs à l'activité de la Commission

Dépôts de dossiers & redépôts

En 2017, la Commission a été saisie de 5.291 situations de surendettement, soit une baisse de 8,2% par rapport à 2016 (qui fait suite à un recul de 9,5% en 2016 par rapport à 2015). La baisse est moins marquée que la tendance nationale qui enregistre un repli de 11%.

La proportion de re-dépôts de dossiers (49%) se situe toujours à un niveau élevé, un peu supérieur à la tendance nationale (46,8%).

Recevabilité & orientation

Sur les 5.304 dossiers soumis à la Commission pour examen, 92,4% ont été déclarés recevables. Parmi les dossiers orientés, 49,9 % l'ont été vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire et 50,1% vers une procédure de réaménagement de dettes.

Solutions amiables/mesures imposées ou recommandées/mesures d'effacement de dettes

La répartition par type de solution des 5.403 dossiers traités par la Commission est la suivante :

- le taux de solutions amiables (560 plans conclus) ne représente que 10,3% du nombre de dossiers traités.
- les mesures imposées et recommandées immédiates (20,8% des dossiers traités) représentent la part la plus importante des mesures de réaménagement de dettes.
- les suspensions d'exigibilité des créances (mesures provisoires) ne concernent plus que 5,6 % des dossiers traités ; cette diminution concourt à l'objectif national de réduction du nombre de re-dépôts.
- les recommandations d'effacement de dettes représentent 42,7% des dossiers traités.

Mesures pérennes & mesures provisoires

Les solutions pérennes représentent 90,2% des décisions de la Commission. Les 9,8% autres sont des mesures provisoires consistant en un plan d'attente ou moratoire.

¹ « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

Relations de la Commission & son secrétariat avec les autres acteurs de la procédure & organismes tiers

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions ²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal & greffe du Tribunal	3 (2 avec le Tribunal de Rouen, 1 avec le Tribunal du Havre)	<u>La Loi Justice 21^e siècle</u> : dès le 01/01/2018 , la Commission imposera des mesures avec effacement total (rétablissement personnel), des mesures avec effacement partiel.
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	12	Envoi d'un fichier mensuel recensant les dossiers de surendettement déclarés recevables avec la présence d'une dette locative.
Organismes & travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	18 320 travailleurs sociaux (et assimilés) présents	Grandes étapes de la procédure
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	1	Participation (tenue d'un stand BDF) au Forum Citoyen CCAS Petit-Couronne.
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	-	
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...	1 avec Habitat 76	Point régulier lors des réunions du Comité Régional des Banques + réunion annuelle des banques à la BDF
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (Education Nationale)	6 interventions auprès de 108 collégiens	

■ Relations avec les Tribunaux

L'objectif de cette concertation visait à échanger sur le changement de procédures de traitement de surendettement introduit par les évolutions législatives.

■ Relations avec la Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)

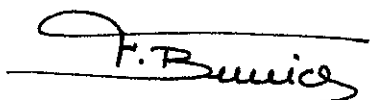
Les 2 commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés. Les évolutions observées dans les relations avec la CCAPEX dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi ALUR : envoi mensuellement d'un fichier crypté avec les dossiers de surendettement déclarés recevables et qui présentent une dette locative.

Principales difficultés rencontrées

- dossiers avec biens immobiliers
 - avec démembrement (indivision), usufruit.
 - détenus par SCI.
- L'accompagnement et le suivi budgétaire des personnes surendettées (recommandation faite au juge, suivi social...) : l'accompagnement dans la mise en œuvre des mesures de surendettement.
- Relations avec les magistrats
 - Incompétence territoriale suite à déménagement du déposant ou déposant français domicilié à l'étranger.
 - Délai de traitement, le cas échéant.

² organisées ou participation

Le 20 février 2018



Mme Fabienne Buccio

Préfète de la Région Normandie

Préfète de Seine-Maritime



M. Marc Lanteri

Directeur régional Normandie de la Banque de France

directeur départemental Seine-Maritime

secrétaire de la Commission

Annexe 1, RAPPORT D'ACTIVITÉ

données d'activité 2017³

	Année 2016	Année 2017	Variation 2017/2016 (en %)
Dossiers déposés (en nombre)	5.765	5.291	-8,2%
• dont dossiers déposés avec bien immobilier (résidence principale)	549	506	-6%
• dont proportion de redépôts	49%	50%	-
• dont proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité	13%	16%	-
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nb)	5.708	5.304	-7,1%
Dossiers recevables (y compris dossiers jugés recevables)	5.390	4.941	-8,3%
• dont dossiers recevables avec bien immobilier (résidence principale)	515	465	-9,7%
• dont proportion de dossiers recevables avec une capacité de remboursement négative	54%	54%	-
Dossiers irrecevables (A)	361	401	+11,1%
Décisions d'orientation des Commissions (en nb)	5.540	5.049	-8,9%
• vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire	2.748	2.521	-8,3%
• vers une procédure de réaménagement de dettes	2.792	2.528	-9,5%
Mesures de rétablissement personnel (en nb) (B)	2.695	2.348	-12,9%
• Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	2.664	2.309	-13,3%
• Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	31	39	+25,8%
Mesures de réaménagement des dettes (en nb) (C)	2.689	2.272	-15,5%
Plans conventionnels conclus	629	560	-11%
• dont plans conventionnels conclus réglant l'intégralité de l'endettement	445	407	-9%
• dont plans conventionnels conclus comportant des mesures de report (consistant en un moratoire)	74	48	-35%
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	228	259	+12%
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement.	84	118	+30%
Mesures imposées ou recommandées (avec MIRI)	2.060	1.712	-16,9%
• dont recommandations hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	53	30	43,4%
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	46	41	-10%
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un bien immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement	33	23	-33%
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates élaborées	1.357	1.126	-17%
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates consistant en une suspension d'exigibilité	501	302	-39,7%

³ France métropole et hors métropole.

Dossiers clôturés toutes phases (en nb) (D)	411	349	-15,1%
Autres sorties (E)	25	33	+32%
Dossiers traités par la Commission (en nb) (A+B+C+D+E)	6.181	5.403	-12,6
Renvoi des dossiers par les juges à la Commission (en nb)	8	4	-50%
Recommandations homologuées par les juges (en nb)	3.116	3.605	+15,7%

structure de décisions de la Commission

	Données 76	Données Normandie	Données France
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en % des dossiers traités)	9,77%	11,20%	11,07%
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	43,70%	37,52%	36,90%
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	10,36%	12,33%	11,19%
Part des mesures imposées ou recommandées (hors MIRI) (en % des dossiers traités)	10,85%	11,31%	12,20%
Part des mesures imposées ou recommandées immédiates (MIRI) (en % des dossiers traités)	20,84%	23,14%	23,44%
Part des sorties diverses (en % des dossiers traités)	4,48%	4,50%	5,21%
Taux de solutions pérennes	90,15%	85,58%	85,75%

Annexe 2, RAPPORT D'ACTIVITÉ

Typologie de l'endettement

2017 – DONNEES DE LA COMMISSION

	Encours des dettes (en M€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	129,12	4.313	18.981	74,87	29.937,3	87,38	4,40
Dettes immobilières	55,51	523	977	32,18	106.135,5	10,60	1,87
Dettes à la consommation	70,37	3.828	14.797	40,80	18.383,9	77,55	3,87
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	3,24	2.544	3.207	1,88	1.272,9	51,54	1,26
Dettes de charges courantes	24,53	4.158	18.866	14,22	5.899,1	84,24	4,54
Autres dettes	18,82	2.971	6.745	10,91	6.334,7	60,19	2,27
Endettement global	172,47	4.936	44.592	100%	34.940,9	100%	9,03

2017 – DONNEES DE LA REGION

Type de dettes	Encours des dettes (M€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en%)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	354,25	10.147	45.396	76,66	34.911,7	87,63	4,47
Dettes immobilières	167,07	1.583	2.921	36,15	105.540,0	13,67	1,85
Dettes à la consommation	179,27	9.070	34.957	38,79	19.764,9	78,32	3,85
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	7,91	5.981	7.518	1,71	1.322,8	51,65	1,26
Dettes de charges courantes	55,19	9.563	42.126	11,94	5.771,6	82,58	4,41
Autres dettes	52,66	6.872	16.035	11,40	7.663,2	59,34	2,33
Endettement global	462,11	11.580	103.557	100%	39.905,5	100%	8,94

■ ■
■ ■